

**ACCUEIL PERISCOLAIRE**

**«Les P'tits Diables »**

**GUIDE PRATIQUE 2019-2020**

**Ecole Marie Letensorer – rue Jules Ferry**

**35420 Louvigné du Désert**

**ACCUEIL PERISCOLAIRE APRES L'ECOLE Marie Letensorer**



**Organisateur :**

Ville de Louvigné du Désert - Mairie

19 rue Lariboisière

35420 Louvigné du Désert

Tél. : 02 99 98 01 50

[serviceenfance@louvignedudesert.org](mailto:serviceenfance@louvignedudesert.org)

**Lieu de l'accueil :**

ALSH « Les P'tits Diables »

Rue Jules Ferry

35420 Louvigné du Désert

Tél . : 02 99 98 00 62



*Afin de répondre aux besoins de garde des familles ayant des enfants scolarisés à l'école Marie Letensorer, la ville de Louvigné du Désert met en place un accueil collectif pour mineurs. La volonté éducative de la Commission Enfance s'appuie sur trois axes qui ont été définis comme prioritaires :*

*L'accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage à l'autonomie, à la citoyenneté. C'est aussi un lieu de détente par des pratiques ludiques.*

*L'accueil de loisirs périscolaire, c'est aussi :*

- *Pour les fratries, pouvoir se retrouver en fin de journée dans un même lieu,*
- *Découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités,*

*Vivre la fin de sa journée scolaire en choisissant des activités selon ses envies et ses besoins,*

- *Partager des expériences originales et enrichissantes,*
- *Prendre le temps de grandir à son rythme et en toute sécurité,*



L'équipe d'animation travaille sur la mise en place de temps d'animation où les enfants peuvent s'exprimer librement mais aussi où ils peuvent trouver des temps de récupération et de calme en fin de journée.

- *Créer un esprit d'écoute et de respect qui doit susciter la tolérance et le respect de chacun,.*
- *Laisser une grande liberté aux enfants dans les choix des activités.*

## **L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :**

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs diplômés BAFA ou en cours de formation.

Direction : Fabienne Pittoni

Animation: Brenda PEROUSEL, Julie JARRELL, Marie Hélène BALAN, Florence PLESSIS,

Stephane GONNET, Sandrine JEFFROTIN, Cindy MAINGUY

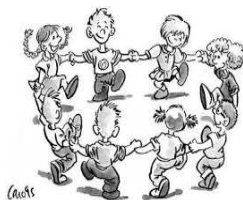
## **ORGANISATION :**

Les jours scolaires, l'école se termine à 16 h 30.

Enfants de maternelle :

A partir de 16 h 45, les enfants sont pris en charge par deux animatrices qui, après les avoir enregistrées, les accompagnent dans les locaux de l'ALSH.

- Possibilité de prendre un goûter (fourni par la famille)
- Jeux extérieurs avec matériel ou jeux dans la salle d'activités des 3-5 ans. Lecture à voix haute de livres empruntés à la médiathèque par une animatrice, petits jeux libres ou proposés par l'animatrice.
- Petits temps de discussion sur leur journée d'école.
- A 18 heures et en fonction du nombre d'enfants restant, regroupement avec les enfants de 6- 11 ans. C'est le moment pour les frères et sœurs de pouvoir se retrouver.



### Enfants de primaire :

A partir de 16 h 30, les enfants qui sont inscrits se dirigent directement à l'accueil de loisirs, par la porte qui sépare l'école de l'ALSH.

- Possibilité pour les enfants (à la demande des parents) d'aller à l'atelier « aide aux devoirs » (durée entre 30 et 45 min maximum, par niveau de classe)
- Jeux extérieurs avec matériel, jeux libres sous la surveillance des animatrices
- Petites activités manuelles en rapport avec les fêtes du calendrier.
  - Découverte de jeux de société et livres de la ludothèque et médiathèque.

Afin de permettre à chaque enfant de décompresser de sa journée scolaire, les activités proposées sur le temps de l'accueil périscolaire sont toutes facultatives. Elles sont axées sur des temps de détente et de calme.

## **FACTURATION (au mois)**

Pour l'année 2019-2020, les tarifs sont basés sur le quotient familial, tel qu'il est défini par l'administration fiscale

**Les familles qui n'auront pas donné leur quotient familial seront automatiquement facturées dans la tranche D.**

	A <6 00 €	B Entre 601 € et 1000 €	C Entre 1001 € et 1500 €	D > 1501 €
montant en € par soir de présence	0.50 €	0.70 €	0.95 €	1.20 €
Forfait au Mois	2.15€	2.15 €	2.15 €	2.15 €

Documents à fournir pour toute présence si votre enfant n'est pas déjà inscrit le mercredi ou pendant les vacances :

- Fiche de renseignement familiale
- Fiche sanitaire de liaison
- N° allocataire CAF ou avis d'imposition pour les familles hors CAF

PORTAIL FAMILLE : sur le site de la ville de Louvigné du Désert, accédez à votre Espace Famille pour toute modification de coordonnées, consultation de vos factures, etc...

Renseignements auprès du Service Enfance.